

Monsieur
Monsieur de Rougemont
Procureur Général

à St. Aubin

Monsieur, Daignez prendre la peine de lire ce qui suit, ne craignez rien, cet écrit quoique anonyme, ne contient rien de mal.

En votre qualité de l'un des plus zélés protecteurs de la nation Juive, il vous sera sans doute bien agréable d'apprendre que le nommés Wog marchands hébreux établis ici, viennent inopinément de s'enfuir d'ici laissant leur magasin vide et de nombreux créanciers sans aucun espoir de récupérer de ce que ces fripons leur devaient.

C'est donc ainsi qu'en protégeant cette nation maudite, aux dépens de vos concitoyens et d'un grand nombre de familles, vous avancez la ruine totale de votre patrie, que vous détruisez une des plus lucratives branches de notre Industrie. Et pourquoi cela, quel profit en retirez-vous, n'aurait-il pas bien mieux valu, au lieu de protéger ces Coquins d'Israélites, comme vous le faites contre le désir du public et contre l'intérêt de tous, de les expulser, ou tout au moins en les tolérant, de créer alors à leur égard des lois de police qui les auraient restreints dans un genre d'affaire hors desquelles ils n'auraient pu sortir sans s'exposer à de graves punitions. telles que demandes pécuniaires très fortes pour la première infraction, la flagellation pour la 2ième puis le bannissement pour la troisième. Il fallait empêcher à ces frippons tout commerce d'échange de marchandises et bientôt l'on aurait vu le nombre de cette engeance diminuer de beaucoup et enfin disparaître totalement: car là où ils ne peuvent exercer leur industrie de brocantage ils ne tiennent pas: de cette manière par des lois fortes et vigoureuses en les astreignant à faire le Commerce d'achat de vente comme on doit le faire selon les principes d'ordre et d'équité que les règles chrétiennes aiment à respecter. Il en serait résulté & il en résulterait des avantages incalculables pour tout le Pays, parce que ces Juifs étant tenus de payer en argent comptant ce qu'ils voudraient acheter en objets de notre Idustrie comme montres, dentelles etc... n'est-il pas vrai que l'ouvrier y gagnerait bien plus que non pas en recevant en paiement des marchandises généralement de mauvaise qualité et à des prix ordinairement du 50% en dessous du réel. & qu'enfin l'argent affluerait davantage dans le pays. ainsi donc si des considérations de politiques ou d'humanité ont faits annuler le décret d'expulsion que le Gouvernement avait dans sa sagesse prononcé contre les Juifs: il faudrait, il en est encore temps, réparer cette impuissance du pouvoir par la création du règlement de police du Commerce précité. C'est-à-dire comme je l'ai dit, empêcher les juifs de tout commerce d'échange et les forcer de payer en espèces ce qu'ils achèteront. Si le Gouvernement demeure à cet égard indifférent en tolérant le désordre qui existe et les Juifs libres dans leurs traditions la Ruine de notre Industrie est décidée, les négociants et les marchands Chrétiens dégoûtés des affaires les abandonneront aux Juifs & bientôt l'ont ne verra plus dans le Pays que des brocanteurs de nation tenir quelque temps puis s'enfuir comme les Vog et tant d'autres qui les ont précédés en faisant perdre des sommes majeures: car remarquez, Monsieur, et cette assertion est fondée sur l'évidence des faits: que tous les Juifs sont fripons & lorsqu'ils peuvent faire du tort à un chrétien, ils remplissent un devoir de leur religion.

Comme vous avez un grand pouvoir, une grande prépondérance sur l'Esprit du Ministre, que vous remplissez en vous seul autant de connaissance que tous vos collègues pris ensemble. Veuillez profiter de votre richesse de lumières pour provoquer le règlement que je désire contre les Juifs.

Sauf à le restreindre où à l'abandonner si au bout de trois ou quatre années il ne produit pas les heureux résultats que j'en espère.

Crainte de voir vos collègues.....papier déchiré..... que vous mettez à leur projets que ainsi du public parce que --- déchirure----- travaillez à lui enlever ses libertés et ses franchises respectées cependant par vos prédécesseurs. Ne vaudrait-il pas mieux pour le tranquillité de votre âme & pour votre propre gloire: car il ne tient qu'à vous Monsieur de vous rendre à jamais cher dans la mémoire de vos Concitoyens et même de vous immortaliser en faisant usage de vos talents, de vos éminentes qualités & de vos lumières en politique comme en législation en faisant opérer les changements qui paraissent être d'une création nécessaire dans la législation de notre pays : tels par exemple, que l'établissement d'un bureau d'hypothèques, la création des Codes Civils judiciaire & Criminel tous basés sur les libertés et franchises de la nation: ne soyez pas libéral à demi et bien loin de vouloir renoncer à votre place comme l'on dit que vous en aviez l'intention, Conservez-la, usez-en pour faire tout le bien possible, ne chagriner plus les Bourgeoisies dans leurs libertés. Devenez le défenseur des peuples entre l'arbitraire et l'injustice, puis vivez et vivons aussi heureux que je souhaite que vous le soyez toujours, de cette manière tous vos concitoyens vous aimeront, ils béniront votre mémoire & vous retrouverez dans le sentiment de vos travaux la jouissance du bien que vous aurez fait.

Chaux-de-Fonds ce 14 octobre 1821 = un de vos admirateurs.